

Article 31 du Règlement

protestations de l'association de comté, l'élite libérale n'a pas permis à d'autres candidats de contester cette nomination.

On a refusé aux libéraux de Saskatoon—Humboldt le droit démocratique le plus fondamental, celui de choisir leur propre candidat. Le Parti réformiste donne la chance non seulement aux membres, à la base, de participer. . .

* * *

[Français]

LE IRVING WHALE

M. Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, la semaine dernière, la députée de Laurentides est tardivement intervenue sur le dossier de l'épave du *Irving Whale*. Je crois que le temps est venu de vous rappeler ce qu'a fait le gouvernement, ainsi que d'autres députés, pour résoudre ce problème vieux de 24 ans.

Les 2 et 3 mars dernier, le Comité Gagnon—Easter tenait des audiences publiques à l'île du Prince—Édouard et aux îles de la Madeleine. Par la suite, le 18 mars dernier, la ministre de l'Environnement et le ministre des Transports annonçaient que le gouvernement du Canada avait pris la décision de renflouer cette embarcation qui gisait au fond des eaux depuis près de 8 600 jours.

Notre gouvernement n'a pris que 135 jours pour remédier à la situation. Il est à noter que le chef de l'opposition, quand il était ministre de l'Environnement, a refusé d'intervenir, même s'il était conscient des dangers de cette bombe à retardement, en dépit des recommandations du rapport d'étude sur la sécurité des navires—citernes qu'il avait lui-même réclamé.

Nos audiences publiques et l'évaluation environnementale ont confirmé que l'option du renflouage était la meilleure, la plus sécuritaire, tant pour l'environnement que pour les populations locales.

L'épave du *Irving Whale* sera renflouée l'été prochain, comme le gouvernement s'est engagé à le faire. Contrairement au chef de l'opposition, dans ce dossier, nous avons assumé nos responsabilités.

* * *

[Traduction]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Mme Paddy Torsney (Burlington): Monsieur le Président, le contrôle des armes à feu fait partie d'une importante série de mesures de prévention de la criminalité que le gouvernement est sérieusement décidé à mettre en place.

Cette semaine, j'ai rencontré les membres du Burlington Rifle Club, qui se trouve dans ma circonscription et regroupe des habitants de plusieurs circonscriptions de la région. J'ai eu, avec le directeur du club chargé de la sécurité et plusieurs membres du club, une discussion fantastique sur les moyens d'accroître la

sécurité dans nos collectivités et sur les mesures que pourraient prendre les propriétaires et les marchands d'armes à feu afin d'aider le gouvernement à assurer dans nos collectivités une plus grande sécurité pour les hommes, les femmes et les enfants.

La série de mesures législatives dont est actuellement saisie la Chambre, le Conseil national de prévention de la criminalité, nouvellement créé, le travail de plusieurs de nos ministres et un contrôle plus efficace des armes à feu contribueront à améliorer et à protéger la qualité de vie de tous les Canadiens.

Travaillons ensemble à la réalisation de ces objectifs.

* * *

LA JUSTICE

M. Myron Thompson (Wild Rose): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'empressement que j'ai participé au congrès de l'association CAVEAT qui s'est tenu à Hamilton, en Ontario. Je croyais qu'en écoutant les groupes et les personnes présents, je pourrais trouver de nouvelles idées et de nouvelles façons de résoudre les problèmes de notre système judiciaire.

J'ai entendu beaucoup de bonnes recommandations mais je me suis également rendu compte qu'il serait difficile d'obtenir un appui à ces recommandations car il n'y a pas d'argent pour améliorer la justice, le respect des droits des victimes, l'indemnisation et la sécurité des citoyens.

Je dis cela parce que je venais tout juste d'apprendre que le gouvernement n'avait pas d'argent à dépenser pour la justice qu'on m'informait qu'il allait déboursier 12 millions de dollars pour la construction d'un immeuble commercial à Edmonton, pour accueillir des médecins, des juristes, des associations privées, une banque et un restaurant, toutes des entreprises privées qui peuvent financer elles-mêmes leur milieu de travail.

Le gouvernement semble pouvoir dépenser 12 millions de dollars pour aider des associations, des professionnels et des entreprises privées mais il n'a pas d'argent pour l'appareil judiciaire et pour rendre la justice due aux Canadiens.

Nous savons maintenant ce qui est important pour ce gouvernement et il est certain que la justice n'en fait pas partie.

* * *

LE PROJET DE LOI C-41

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, le Comité permanent de la justice et des questions juridiques doit entamer l'étude du projet de loi C-41. Cette mesure propose notamment de modifier l'article 745 du Code criminel.

J'encourage les membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques à envisager sérieusement d'abroger l'article 745 du Code criminel. Le temps est venu de supprimer cette échappatoire qui permet à l'auteur d'un meurtre au premier degré de demander une réduction de peine après avoir purgé seulement 15 ans d'une soi-disant peine d'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.